



CONFÉRENCE

TOURNÉE DES ORDONNANCES COLLECTIVES

Encore une fois reportée à l'automne.



Dr Martin Arata, président de l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec.

« **D**eux ans : c'est le temps dont nous disposons pour agir », affirme le Dr Martin Arata, président de l'Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec (ACMDPQ). À ses côtés, M^{me} Édith Lévesque, présidente de l'Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec (ACIIQ), la voix éraillée pour avoir longuement échangé avec ses collègues, est d'accord pour établir des structures qui favorisent la collaboration entre infirmières et médecins. Ils reconnaissent tous deux que le contexte budgétaire difficile et l'instabilité des milieux constituent un obstacle important.

Les deux conférenciers partagent la même vision et reconnaissent que le pouvoir des CII et des CMDP doit mieux s'exercer pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. « Il faut saisir l'occasion de se réapproprier le réseau de la santé et de questionner ses capacités à s'auto-gérer », déclare le Dr Arata.

TOLÉRER L'INTOLÉRABLE

Ils comptent sur la base pour mieux s'organiser et surtout, pour ne pas rester « tolérants à l'intolérable ». Ce n'est pas parce que la pénurie de personnel existe qu'il faut baisser les bras et accepter toutes les situations. Il faut montrer les impacts réels de ces lacunes. Ils reconnaissent que la qualité des soins en souffre et qu'il faut trouver des solutions. Les ordonnances collectives

répondent à des besoins réels sur le terrain et, malgré ce que l'on entend, elles sont bien implantées au Québec, permettant un meilleur fonctionnement dans de nombreux milieux.

« Les ordonnances collectives ne sont pas une fin en soi, mais bien un moyen pour améliorer la pratique des infirmières et des médecins », précisent le Dr Arata et M^{me} Lévesque. Des groupes entameront finalement cette « tournée des ordonnances collectives », maintes fois reportée, et ce, dès l'automne 2010. De plus, des pharmaciens se joindront aux infirmières et aux médecins pour « infecter » les régions de toute la province.

L'objectif de la tournée est de propager « le virus des ordonnances collectives » auprès du plus grand nombre de médecins possible et de leur expliquer comment les mettre en œuvre. Car cette tournée vise les médecins !

« Changer les cultures et non les structures. »



Édith Lévesque, présidente de l'Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec.

« Les infirmières sont les plus concernées par les ordonnances collectives et nous pensons qu'elles doivent être représentées. »

« La stratégie n'est pas encore finalisée mais elle sera tripartite, et nous espérons vivement que les infirmières seront invitées à assister aux présentations données à l'occasion de cette tournée », affirment M^{me} Lévesque et le Dr Arata. Ils précisent que les ordonnances collectives, malgré la réticence des médecins, ne visent pas à déresponsabiliser ces derniers, mais bien à engager les responsabilités professionnelles de part et d'autre. La collaboration infirmière-médecin s'en trouvera optimisée. Il est temps de reprendre pleinement son rôle de clinicien et d'agir !